

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction Régionale Centre-Val de Loire de France Travail
Fleury-Les-Aubrais, le 14 mai 2024

Signature d'une Convention de Partenariat nationale entre France Travail, et la Confédération des Grossistes de France

La Confédération des Grossistes de France (CGF), représentée par sa directrice générale Isabelle Bernet Denin, et France Travail, représenté par son Directeur Général, Thibaut Guilluy, ont signé le 13 mai 2024 une convention nationale de Partenariat. Cet accord, qui est une première pour les 2 organisations, vise à favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et à répondre aux besoins en recrutement des 160 000 entreprises du commerce de gros.

La signature s'est tenue au sein de l'entreprise grossiste en fruits et légumes Estivin, basée à Tours, en présence d'élus, de représentants de l'écosystème économique et emploi local. L'événement a débuté par une visite de l'entreprise. Il a été suivi par un échange animé par la DRH du groupe Estivin et Présidente de la commission emploi formation de la CGF Martine Chavaudret, avec des demandeurs d'emploi accompagnés par le réseau pour l'emploi ayant intégré l'entreprise ESTIVIN.

Cette convention vise à favoriser conjointement le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises du secteur. Elle se décline en un plan d'action opérationnel dans chaque territoire, avec les 30 fédérations métiers qui adhèrent à la CGF autour de quatre axes :

- ✓ **Développer** des relations opérationnelles entre le réseau de France Travail, la CGF et les 30 fédérations adhérentes.
- ✓ **Promouvoir** et valoriser les métiers du commerce de gros afin d'attirer davantage de talents vers ce secteur dynamique.
- ✓ **Collaborer** pour faciliter les recrutements et répondre efficacement aux besoins de recrutement des entreprises du secteur.
- ✓ **Favoriser** l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi, en offrant des opportunités de formation et d'insertion professionnelle.

La signature de cette convention marque le début pour France Travail et la Confédération des Grossistes de France, d'une collaboration visant à créer des opportunités d'emploi et à stimuler le développement économique dans le secteur du commerce de gros.

A noter, les entreprises du commerce de gros participeront pour la seconde fois à la semaine des métiers du transport et de la logistique prévue du 10 au 14 juin, et que d'ores et déjà deux webinaires sont organisés avec la région AURA afin de présenter le secteur aux conseillers France travail et l'offre de service France travail aux entreprises du commerce de gros.

« Avec cette convention, France Travail et la CGF renforcent leur coopération sur l'ensemble du territoire pour faire face aux défis des recrutements. L'engagement de France Travail est indispensable afin de réduire les difficultés de recrutement des entreprises du commerce de gros et faciliter l'intégration de demandeurs d'emploi dans ce secteur. Un secteur qui présente de réelles opportunités d'emploi, d'insertion et de promotion pour les demandeurs d'emploi les moins qualifiés. A travers notamment notre méthode de recrutement par simulation, nos dispositifs de formation préalable à l'embauche et d'immersion professionnelle ou encore nos ateliers de détection de potentiels, nous mettrons tout en œuvre pour mieux faire connaître les métiers du commerce de gros auprès des demandeurs d'emploi et accompagner les recrutements. L'ensemble de ces dispositifs ont montré leur efficacité pour lutter contre les tensions de recrutements. »

Isabelle Bernet-Denin, Directrice générale de la CGF

« Il est essentiel de faire connaître les métiers du commerce de gros. Ils ont évolué, se sont modernisés... nous devons davantage le faire savoir et ainsi attirer les talents. Nous comptons énormément sur cette collaboration d'ampleur avec le réseau France Travail. L'action de France Travail dans l'accompagnement local des entreprises du commerce de gros et la sensibilisation des demandeurs d'emploi aux opportunités dans le secteur permettra de répondre aux besoins de nos entreprises et de sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi. Des initiatives en termes de communication et d'événementiel (salons) sont d'ores et déjà organisées avec nos fédérations, mais il nous faut aller plus loin, ensemble, avec France Travail »

A propos de la Confédération des Grossistes de France :

À travers l'union de 30 fédérations, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : La CGF représente 160 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME) qui emploient près d'un million de salariés et génèrent plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année plus de 75 000 personnes

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024. France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.